



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/386
7 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

313ème séance plénière

PC Journal No 313, point 4 de l'ordre du jour

DECISION No 386
BUDGET ADDITIONNEL POUR LE BUREAU
DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil permanent,

Prenant note de la proposition du Chef du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, et du projet de budget additionnel présenté par le Secrétaire général (PC.IFC/129) pour couvrir les frais de l'observation des élections législatives en Serbie le 23 décembre 2000,

Approuve un budget additionnel d'un montant de 306 100 EUR à cette fin, comme convenu et présenté en annexe.

Budget additionnel pour l'observation des élections en Serbie
le 23 décembre 2000

<u>Catégorie de dépenses</u>	<u>Projet de budget 2000 EUR</u>	<u>Pourcentage du total</u>
Dépenses de personnel	83 700	27
Subsistance et logement	0	0
Frais de voyage	177 800	58
Autres services et services publics	32 200	11
Frais de représentation	0	0
Services linguistiques	4 600	1,5
Dépenses d'équipement	0	0
Fournitures	7 800	2,5
Activités de formation	0	0
Projets	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL	306 100	100